

Le 28 janvier 2022

Chers parents,

Avec sa classe, votre enfant réalise actuellement les activités de *La Dictée P.G.L.* Sur le thème de **la coopération internationale pour une éducation de qualité ici et ailleurs dans le monde**, ces activités l'amènent, à travers la lecture, l'écriture et l'apprentissage de mots de vocabulaire, à découvrir différentes situations d'inégalité à l'éducation dans le monde, particulièrement pour les filles et les femmes. Elles lui permettent aussi de comprendre le rôle de la coopération internationale et de devenir un citoyen engagé pour une éducation de qualité pour toutes et tous.

Bientôt, il amorcera la *Cueillette du partage P.G.L.*, une collecte de fonds qui se fait dans le cadre de la **dictée commanditée**. Puisque la *Cueillette* permet de pratiquer la solidarité, le partage et la coopération internationale en venant concrètement en aide aux enfants d'Haïti et d'Afrique, il s'agit d'une occasion unique pour votre enfant de transcender les limites de sa classe en transformant son savoir en expérience citoyenne. Nous vous invitons donc à joindre les efforts de votre enfant et à l'encourager avec votre entourage en commanditant sa dictée.

Le *Cahier des parents* est l'outil que votre enfant utilise pour amasser des sous et atteindre son objectif. **Vous pouvez commanditer sa dictée en :**

- Lui accordant un montant pour chaque mot correctement écrit;
- Lui remettant un montant fixe pour l'ensemble de sa dictée.

Comment le montant de la *Cueillette* est-il réparti?

La *Cueillette du partage P.G.L.* est une activité de financement très intéressante pour notre école alors que **50 % de la somme amassée** par votre enfant servira à sa classe afin de permettre la réalisation d'un projet choisi par les élèves.

Quant à elle, la Fondation Paul Gérin-Lajoie consacra **l'autre moitié du montant** à la réalisation de sa mission d'éducation de qualité pour tous dans ses dix pays d'intervention. Vous trouverez plus d'informations à ce propos en consultant le *Cahier des parents* joint à ce communiqué.

L'enveloppe et les dons recueillis doivent être retournés à l'école d'ici le 1^{er} avril 2022.

Nous vous rappelons que si vous payez par chèque, vous devez le libeller au nom de l'école.

Les personnes qui feront un don de 20 \$ ou plus et qui écriront leurs coordonnées complètes sur l'enveloppe de la *Cueillette du partage P.G.L.* recevront un **reçu fiscal** en février 2023.

Votre appui est fondamental. En appuyant votre enfant à atteindre son objectif, vous le soutenez dans sa démarche citoyenne tout en permettant à notre classe de réaliser des activités éducatives enrichissantes.

La direction